

Réf: Dossier 403759

Avis de constitution

SOCIETE « MAONI »

Siège ABIDJAN, COCODY, RIVIERA M'BADON, WORLD CITY, LOT 21, ILOT 2, Lot 21, Ilot 2

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/01/2025 reçus par Me Khatyo Mariam Kone-Bamba, enregistrés au CEPICI, le 21/01/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAONI »

Objet : l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration et la mise en location de tous immeubles, maisons, appartements, terrains et tous autres biens immobiliers ; la prise de toutes garanties et sûretés se rapportant à cet objet ; la prise de participation de la société dans toute entreprise ou société ivoirienne ou étrangère, créée ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe ; Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société

Capital 200,000 F CFA divisé en (20.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY, RIVIERA M'BADON, WORLD CITY, LOT 21, ILOT 2, Lot 21, Ilot 2

Dirigeant(s) M OULAI DEGNAN AARON MARCEL (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B40-00067 du 17/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 17/04/2025

